

PHARMACIEN/NE CONSEIL

Code de la fiche : 0706

» PRÉSENTATION

> APPELLATIONS D'EMPLOI LES PLUS COURANTES

Pharmacien/ne conseil

> FINALITE

Concourir à la réalisation des objectifs fixés par la *CNAMTS*, en assurant les missions d'expertise confiées au service du contrôle médical

> PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS

Personnels médical et administratif du service du contrôle médical
Partenaires institutionnels et services de l'État (*DRASS, ARH...*)
Assurés sociaux
Professionnels de santé
Établissements de santé

> FORMATIONS

Obligatoire pour l'accès au métier

Remplir les conditions fixées aux articles L.4221-1 à L.4221-19 du code de la santé publique

Institutionnelles

Dispositif de formation initiale des pharmaciens conseils

» ACTIVITÉS

Apprécier le bien fondé médical d'une prestation individuelle au regard des textes législatifs et réglementaires pour établir un avis médico-administratif
Accompagner les professionnels de santé pour concourir à l'amélioration des pratiques professionnelles
Mettre en œuvre les actions de contrôle contentieux
Contribuer à la planification et à l'organisation de l'offre de soins

Conseiller les partenaires institutionnels sur les programmes de prévention et d'éducation pour la santé

Assurer les fonctions d'appui nécessaires à la production

» COMPÉTENCES

» SAVOIRS

Connaître les missions et orientations de l'Assurance Maladie

Connaître le fonctionnement du système de soins

Connaître les missions et l'organisation du service du contrôle médical, son environnement institutionnel, les partenaires internes et externes

Connaître les textes législatifs, réglementaires et les directives institutionnelles de son domaine d'activité

Connaître l'environnement médical et socio-économique

Connaître l'organisation sanitaire régionale et locale

Connaître les techniques, les circuits et les procédures de son domaine d'activité

Connaître les systèmes d'information de l'Assurance Maladie et de ses partenaires utiles à son domaine d'activité

» SAVOIR-FAIRE (capacité à)

Apprécier l'opportunité de l'attribution d'une prestation au regard des référentiels juridiques et/ou médicaux

S'approprier et mettre en œuvre les méthodes d'analyse et de contrôle

S'approprier les recommandations de bonnes pratiques en pharmacie-biologie et (à) les promouvoir

Actualiser ses connaissances techniques (pharmacie, biologie, LPP,...) et administratives afin de faire évoluer sa pratique professionnelle

S'adapter à l'évolution des missions et des organisations

Organiser son activité pour respecter les objectifs et les échéances

Utiliser les outils de la démarche qualité

Savoir utiliser les outils et applicatifs nécessaires à son activité

Utiliser les techniques de l'information et de la communication

Participer au bon fonctionnement des interfaces techniques avec les organismes

» SAVOIR-FAIRE RELATIONNEL (capacité à)

Porter les valeurs du service public

Exercer son activité avec probité, loyauté et équité

Transmettre une image positive de l'Assurance Maladie

Être garant du secret médical dans son environnement professionnel

Argumenter et expliquer ses décisions

Faire preuve de conviction tout en respectant l'interlocuteur

Travailler en équipe

Développer une collaboration active avec les personnels administratifs
Assurer des relations de coopération et de partenariat, notamment avec les organismes
Adapter son activité et son comportement en fonction des besoins identifiés par la hiérarchie
S'inscrire dans une dynamique collective pour atteindre les objectifs du service
Rendre compte à sa hiérarchie
Partager et transmettre son expérience, ses connaissances et ses informations
Identifier et gérer une situation conflictuelle